



---

## Revue de presse du projet LIFE Baie de l'Aiguillon

---

### **Livrable**

Revue de presse du projet LIFE Baie de l'Aiguillon

### **Rédaction**

Parc naturel régional du Marais poitevin

### **Action de référence**

Action E1 - Valorisation des actions du programme Life

### **Bénéficiaire responsable de la mise en œuvre de l'action**

PNR Marais poitevin

### **Responsabilités des bénéficiaires**

PNR Marais poitevin

### **Période de mise en œuvre de l'action**

01/01/2016 au 30/06/2022

### **Délai de transmission du livrable**

30/06/2022



# 2015

**Date**  
**Support**  
**Média**  
**Sujet**  
**Réf. doc projet**  
**Liens**

07/02/2015  
Journal  
Ouest France  
Histoire de la baie de L'Aiguillon  
LIFEBA\_20150207\_OF\_Article\_Historique\_baie  
Aucun

### La Baie de L'Aiguillon-sur-Mer

Ouest-France  
7-8 février 2015



**Il y a 50 ans, on voulait bétonner toute la baie**

Un projet pharaonique devait conduire à la fermeture complète de l'anse de L'Aiguillon. Le chantier de la célèbre Cotramat a viré au fiasco. Seuls deux polders, une écluse et une digue, ont été réalisés.

**Un grand projet d'aménagement du marais lancé par l'État**  
C'est après la fin du projet nommé "Des souvenirs des blocs de béton à venir" financé par le Mait, quand, dans les années 1950, que le projet est véritablement lancé. La baie de L'Aiguillon, qui comprenait le marais en 1915, a été transformée en un immense bas d'eau d'origine Cotramat. En la fermant par une route-digue de 5,5 km, on a voulu protéger l'agriculture et le tourisme.

**Deux visions générales portent le projet**  
En 1948, les comités généraux de l'Association pour le développement de la baie de L'Aiguillon (ADBA) et de l'Association pour le développement de la baie de L'Aiguillon (ADBA) ont lancé un rapport prévoyant un projet de 100 polders. L'aménagement de la baie de L'Aiguillon et de la baie de L'Aiguillon a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Une association dégringole mètres d'œuvre**  
Les travaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ASVL (Association syndicale de la Vallée de Lay), ont commencé en 1957. La première phase, consistant à fermer la baie de L'Aiguillon, a été financée par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Deuxième tranche : l'effort au mille-départ, la Cotramat**  
La deuxième tranche, la Cotramat, a été financée par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**35 500 000**  
à 9 710 732 francs. Il a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**L'aménagement du marais et de la Baie de L'Aiguillon**



**Des écluses inachevées**  
Les écluses étaient prévues à la Porte aux Ventes de Champagne et à la Porte aux Ventes de Champagne. Elles ont été financées par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Ce que dit la Cour des comptes en 1968**  
En 1968, la Cour des comptes a rendu un rapport concernant le projet de construction de digues et d'aménagement de polders au Marais de L'Aiguillon. Elle a constaté que le projet était financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Un projet pharaonique**  
Le projet pharaonique consistait à fermer la baie de L'Aiguillon par une route-digue de 5,5 km. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Une digue faite de sable et de vase**  
La digue a été construite en sable et en vase. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Le chantier de la baie de L'Aiguillon au début**  
Le chantier de la baie de L'Aiguillon au début. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Le chantier de la baie de L'Aiguillon au milieu**  
Le chantier de la baie de L'Aiguillon au milieu. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Le chantier de la baie de L'Aiguillon au bout**  
Le chantier de la baie de L'Aiguillon au bout. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait. Le projet a été financé par le Mait.

**Date** 20/11/2015  
**Support** Numérique  
**Média** Commission européenne  
**Sujet** Les projets LIFE 2014 retenus  
**Réf. doc projet** LIFEBA\_20151120\_CE\_CP\_projets\_life\_2014  
**Liens** Aucun



Commission européenne - Communiqué de presse

## La Commission européenne investit 160,6 millions d'euros dans 96 nouveaux projets environnementaux

Bruxelles, le 20 novembre 2015

### La Commission cofinance des projets dans le cadre du programme LIFE en faveur de l'environnement, de la nature et d'une économie plus durable.

La Commission a approuvé un programme d'investissement de 264,8 millions d'euros pour soutenir l'environnement, la nature et la croissance verte en Europe. L'investissement concerne 96 nouveaux projets financés dans le cadre du programme LIFE en faveur de l'environnement dans 21 États membres. Ces projets prévoient des actions dans les domaines de l'environnement et de l'utilisation rationnelle des ressources, en soutenant la transition vers une économie plus circulaire et durable, la nature et la biodiversité, ainsi que la gouvernance et l'information en matière d'environnement. Les projets seront cofinancés par l'Union européenne à hauteur de 160,6 millions d'euros.

M. Karmenu Vella, membre de la Commission chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, a déclaré à ce propos: «L'argent qui est investi dans des projets environnementaux est de l'argent bien dépensé. Je me félicite de constater que notre programme LIFE soutient de nombreux projets novateurs, qui, j'en suis certain, apporteront une contribution essentielle. Outre la protection et l'amélioration du capital naturel, il y a là de nombreuses pistes prometteuses, qui contribueront à mener l'Europe vers un avenir à faible intensité de carbone, rationnel dans l'utilisation des ressources et durable. Nous suivrons de près ces projets, afin de partager et de reproduire leurs succès.»

En réponse à son appel à propositions, qui a été clôturé en septembre 2014, la Commission a reçu 1 117 propositions. Parmi celles-ci, 96 ont été sélectionnées en vue d'un cofinancement au titre des trois volets du programme.

Les 51 projets LIFE Environnement & utilisation rationnelle des ressources mobiliseront 103,3 millions d'euros, le financement étant assuré par l'UE à hauteur de 56,2 millions d'euros. Ces projets prévoient des actions dans cinq domaines thématiques: l'air, l'environnement et la santé, l'utilisation rationnelle des ressources, les déchets et l'eau. Près de la moitié de ces fonds seront consacrés à 14 projets dans le domaine de l'utilisation rationnelle des ressources, qui faciliteront la transition de l'Europe vers une économie plus circulaire.

Les 39 projets LIFE Nature & biodiversité visent à améliorer l'état de conservation des espèces et des habitats menacés et contribuent à l'objectif fixé par l'UE d'enrayer la perte de biodiversité. Ils disposent d'un budget total de 153,9 millions d'euros, auquel l'UE contribuera à hauteur de 100 millions d'euros.

Les 6 projets LIFE Gouvernance et information sont destinés à sensibiliser le public aux questions environnementales. Ils disposent d'un budget total de 7,5 millions d'euros, la contribution de l'UE à celui-ci s'élevant à 4,5 millions d'euros.

La description des 96 projets se trouve à l'[annexe](#) du présent communiqué de presse.

### Contexte

Le programme LIFE est l'instrument européen de financement pour l'environnement et l'action pour le climat. Il est en place depuis 1992 et a cofinancé plus de 4 000 projets dans l'ensemble de l'UE et dans les pays tiers, soit un montant de 7,8 milliards d'euros et une contribution de 3,4 milliards d'euros pour la protection de l'environnement et du climat. À tout moment, quelque 1 100 projets sont en cours. Le programme LIFE, qui compte un sous-programme pour l'environnement et un sous-programme «Action pour le climat», dispose pour la période 2014-2020 d'un budget de 3,4 milliards d'euros à prix courants.

### Pour plus d'informations sur LIFE

Lien vers l'[annexe](#)

<http://ec.europa.eu/life>

Il est également possible de contacter les autorités nationales compétentes:

<http://ec.europa.eu/environment/life/contact/nationalcontact/index.htm>

IP/15/6081

Personnes de contact pour la presse:

[Enrico BRIVIO](#) (+32 2 295 61 72)

[Iris PETSA](#) (+32 2 299 33 21)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

**Date** 29/11/2015  
**Support** Site internet  
**Média** Courleuxsansfrontières  
**Sujet** Interlife 2015  
**Réf. doc projet**  
LIFEBA\_20151129\_Courleuxsansfrontieres\_Interlife\_2015\_PNR\_Alpillles  
**Liens** *Le lien n'est plus fonctionnel*

---

## Extrait du reportage

### **Interlife France 2015 rencontre nationale à Saint-Rémy de Provence au Parc Naturel Régional des Alpilles**

Le 29 Novembre 2015  
Le programme européen en faveur de la conservation de la nature et de l'environnement, le Parc Naturel Régional de Saint-Rémy-de-Provence accueille la rencontre nationale de tous les bénéficiaires en France du programme LIFE Nature à la Commission européenne, M. Simon GOSS et Mme Päiva RAUMA, présents avec une dizaine de projets Life Nature en France (ainsi que de Belgique et de Roumanie). Interlife France 2015 : Rencontre nationale des programmes Life Nature Alpilles Saint-Rémy de Provence : Lisbeth Zechner, chef de projet Life des Alpilles Naturel Régional des Alpilles. Interview vidéo.  
Les participants, représentant 24 projets Life de France, Belgique et Roumanie, sont inscrits à la rencontre Interlife France 2015. Ils sont accompagnés de tous les projets en cours en France, représentants des projets finalisés, porteurs de nouveaux projets soutenus par la Commission Européenne... Tous les ans, les porteurs de programmes « LIFE Nature » en France ont l'occasion d'échanges sur la mise en œuvre de leurs projets de gestion et de conservation des espèces et de paysages. Cette Rencontre "Interlife France 2015", organisée par le Parc naturel régional des Alpilles et la commune de Saint-Rémy-de-Provence, comprend des ateliers de travail, présentations, excursions sur le terrain pour découvrir concrètement les actions du programme.



Lisbeth Zechner, chef de projet Life des Alpilles, Mohamed Rifaï Président du Parc Naturel Régional (c) Jean-Louis Courleux

**Date** 16/12/2015  
**Support** Site internet  
**Média** Ouest France  
**Sujet** Journée Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin 2015 - LIFEBA  
**Réf. doc projet** LIFEBA\_20151216\_OF\_Journee\_OPN\_2015  
**Liens** <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/fontenay-le-comte-85200/lecrevisse-prolifere-la-biodiversite-trinque-3919959>

## Extrait du reportage

ACCUEIL / PAYS DE LA LOIRE / FONTENAY-LE-COMTE / >

Recevez gratuitement notre newsletter générale  
Chaque jour, l'essentiel de l'actualité est dans votre boîte mail.

mon.adresse@mail.fr

Je m'inscris !

## L'écrevisse prolifère, la biodiversité trinque

Modifié le 16/12/2015 à 04:00 | Publié le 14/12/2015 à 05:06

Écouter



Facebook

Twitter

Google+

✉

Lire le journal numérique

L'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin étudie l'évolution de la biodiversité du marais. Notamment les espèces qui prolifèrent au détriment des autres, comme l'écrevisse.

Pourquoi ? Comment ?

L'observatoire du patrimoine naturel (OPN) du Marais poitevin, c'est quoi ?

« C'est un outil qui cherche à fédérer et à harmoniser l'ensemble des suivis biologiques dans le Marais poitevin et ses zones de bordure (littoral, plaine et bocage) », informe Alain Texier, technicien au Parc, lors de la réunion qui s'est tenu, jeudi, à l'amphithéâtre du lycée Bel-Air.

Mis en place, il y a neuf ans, à la suite de la demande des acteurs du territoire à l'occasion de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000, « Il permet de connaître et suivre la composition et la répartition des espèces et des habitats, d'évaluer la pertinence des outils de gestion de la zone humide, de partager et de restituer l'information auprès des scientifiques, du grand public, des décideurs, des usagers... » Soixante actions ont été menées sur dix ans, permettant une banque de 100 000 données pour un coût d'environ un million d'euros financé en grande partie par l'État. « Notre OPN est souvent pris en exemple », se réjouit Alain Texier.

Quel est le constat ?

Les interventions ont porté sur la gestion de l'eau, l'intérêt biologique de la réserve Brosselin, de Saint-Denis-du-Payré, la répartition de la musaraigne aquatique, l'utilisation de l'espace par la gorge-bleue (petit passereau), le suivi des amphibiens dans des mares en bordure du marais et des odonates (libellules).

Avec un constat pour les deux derniers cités, « une tendance globale à la baisse des effectifs », notamment les tritons. « Chez les libellules, il a été démontré la baisse de la diversité spécifique de 27 à 17 espèces, de la moyenne des espèces par site suivi de 16 à 5, du nombre d'individus observés », s'alarme Julien Gudraud, de la Ligue pour la protection des oiseaux.